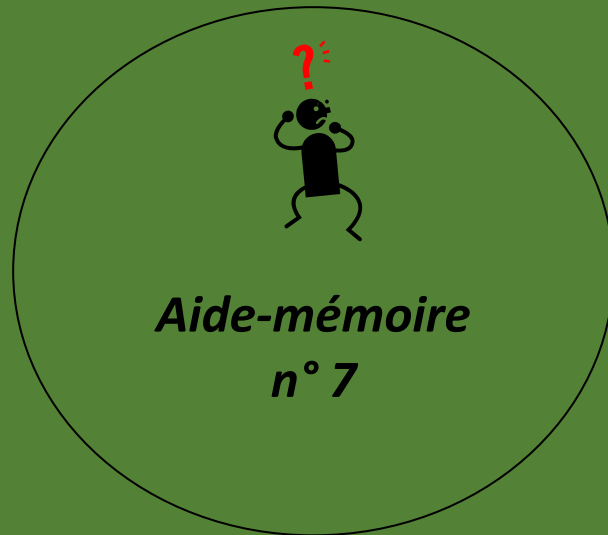


« Recherches en ligne »



BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
ET UNIVERSITAIRE
NEUCHÂTEL

Lecture publique

<http://bpun.unine.ch>

Janvier 2016

Vous recherchez les références d'un document ???

Adresse du site Internet : <http://bpun.unine.ch>

Marche à suivre :

Sur la page d'accueil du site, sélectionnez le catalogue :

Catalogue RBNJ (pour Neuchâtel et Jura) ou autres catalogues

Il existe plusieurs types de recherche :

1) Recherche par auteur :

Choisissez la *recherche par index* (2^e recherche sur l'écran). Tapez le nom de l'auteur puis éventuellement son prénom.

2) Recherche par titre :

Même démarche que par auteur, en sélectionnant l'index *Titre*. Attention ne pas mentionner l'article ! Ex. : *Peste* et non *la Peste*.

3) Recherche par mot-clé :

Au milieu de votre écran, choisissez la *recherche rapide* (plus générale) ou, à gauche, la *recherche par mot-clé* sous *recherche avancée* (plus en profondeur car on peut préciser dans quelle catégorie on souhaite retrouver le mot). Saisissez les termes désirés (Ex. : *Italie guide*). Pour limiter la recherche, il est possible de sélectionner une bibliothèque du réseau (Ex. : BPU Neuchâtel Lecture publique).

4) Recherche par sujet :

Dans la colonne de gauche, sélectionnez le *vocabulaire RERO* sous *autres catalogues RERO*. Tapez le terme recherché et cliquez sur *Rechercher* puis sur *voir l'autorité* pour connaître le *terme retenu* par le réseau. Ensuite, même démarche que par auteur, en sélectionnant l'index *Sujets RERO* et en inscrivant le *terme retenu*.

Ex. : Pour vérifier si « poterie » est le terme adéquat, on le tape, on regarde l'autorité et on constate que le terme retenu est « céramique ».

Une fois la recherche faite, vous obtenez une liste avec les ouvrages correspondant à votre recherche. Il vous suffit de cliquer sur

le chiffre à gauche de la notice

pour découvrir la **cote** du livre et vérifier qu'il soit bien **disponible** dans notre bibliothèque. Ensuite il ne vous reste plus qu'à aller chercher le document en question dans les rayons ou à le demander directement en ligne (cf. Aide mémoire n°2) s'il est déjà emprunté ou s'il se trouve dans une autre bibliothèque.

N'hésitez pas à utiliser l'aide en ligne en haut à droite de l'écran qui propose plusieurs exemples. Les bibliothécaires restent évidemment à votre disposition pour toute question.

Service du prêt